

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 71 (1942)
Heft: 13

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le règlement du concours n'a pas été modifié. Le thème peut être traité librement. Le maître dispose de toute liberté à ce sujet. Il fera écrire, en classe, ou comme tâche à la maison, une composition se rapportant au sujet général. Il désignera les deux meilleurs travaux de chaque classe et les adressera jusqu'au 31 décembre 1942 au plus tard à l'Association de la « Semaine suisse », à Soleure.

Les organisateurs du concours ont constaté qu'un trop grand nombre de maîtres et plus spécialement ceux qui habitent les régions agricoles et montagneuses du pays hésitaient à organiser le concours ou s'abstenaient d'envoyer les meilleurs travaux de leurs classes avec l'idée préconçue qu'ils auraient moins de chance que les concurrents des villes. Cette opinion est heureusement sans fondement. Les dispositions sont prises pour que chaque classe remporte deux prix. Par ailleurs, il n'est pas fait de classement général.

L'Association de la « Semaine suisse » invite tous les membres du corps enseignant à participer au concours et à s'associer à son œuvre et d'initier très tôt les enfants de nos écoles aux problèmes économiques du pays, en les rendant attentifs au grand principe de solidarité et d'entraide nationale que sa devise proclame :

« Honneur au travail national ! »

Bibliographie

Petits atlas des Mammifères, des Amphibiens et reptiles et des Poissons.
4 fascicules à 5 fr. chacun. Librairie Payot, Lausanne.

Quatre nouveaux petits atlas illustrés d'histoire naturelle de la série N. Boubée, à Paris, viennent de paraître. Le premier est consacré aux Mammifères (il comprendra 4 fascicules). Le fascicule I nous introduit dans un monde connu et souvent décrit par des travaux de grande envergure ou trop spéciaux mais qui n'a jamais été encore présenté dans un ouvrage d'ensemble de divulgation et de tenue scientifique. On y trouvera des indications sur l'origine de ce grand groupe, puis, dans l'ordre de la classification, une partie documentaire donnant un aperçu de toutes les formes existant actuellement dans le monde, enfin une série de planches en couleurs, exécutées d'après nature avec une grande précision, où chaque famille au moins est représentée par une espèce caractéristique. — Le second atlas traite des Amphibiens et des deux premiers ordres de reptiles, crocodiles et tortues (le fascicule II concerne les lézards et les serpents). Il prend donc sa place logique à la suite des oiseaux parus dans la même collection. L'auteur y étudie la morphologie de ces animaux, puis il en décrit les types les plus remarquables, signalant quelques curiosités de leurs mœurs, ce qui permettra à chacun de mieux connaître des êtres le plus souvent inoffensifs et même utiles. Les belles planches en couleurs, montrant les espèces indigènes et exotiques, ont été faites au Jardin des Plantes ; le dessinateur a pu ainsi saisir sur le vif les attitudes caractéristiques de chacune d'elles. — Le troisième et le quatrième atlas concernent les poissons. Ce sont les deux premiers fascicules d'une série de quatre ; ils décrivent les poissons marins. La classe des poissons, d'une grande variété de forme, est importante par le rôle qu'elle joue dans l'alimentation humaine. Aussi, le public sera-t-il heureux de trouver un guide clair et pratique à travers ce vaste monde. Envisageant aussi le côté utilitaire, l'auteur ne s'est pas borné à étudier ces vertébrés dans leur ordre zoologique mais a tenu compte de leur habitat. C'est pourquoi il a groupé d'abord les poissons

de mer, se réservant d'aborder ceux d'eau douce et les espèces exotiques dans les prochains fascicules. Des aquarelles de Ch. Yver terminent ces livrets et leur ajoutent un cachet artistique. — Il est réjouissant de voir sortir au milieu des difficultés actuelles de l'édition, des ouvrages d'une telle qualité dont la réalisation a été confiée à des spécialistes avertis. Ils seront précieux à tous les maîtres ainsi qu'au public en général, auprès duquel l'histoire naturelle semble retrouver une faveur nouvelle.

Soignons notre langage

Dans notre dernier numéro, il s'est glissé une erreur que nous désirons rectifier. Notre entrefilet : « Soignons notre langage » contient ces deux phrases : Ne dites pas : Je vous remercie *de* votre lettre, mais dites : Je vous remercie *pour* votre lettre. C'est cette dernière forme qu'il ne faut pas employer. Nous parlerons correctement en disant : Je vous remercie *de* votre lettre.

Société des Institutrices fribourgeoises

L'assemblée annuelle de la Société des institutrices aura lieu, *jeudi, 26 novembre*, à l'Université (Auditoire B). Toutes les institutrices du canton (enseignement public et privé), ainsi que les Révérendes Sœurs, y sont très cordialement invitées.

PROGRAMME :

2 ¹/₄ h. : Séance administrative.

Introduction : Propos d'actualité par M. l'abbé Dr Marmier, directeur cantonal de la Société.

Discours de M. Piller, directeur de l'Instruction publique.

Allocution de S. Exc. Mgr Besson.

Le Comité cantonal (composé de deux déléguées par groupe-ment) se réunira le matin à 10 ¹/₂ h.

